

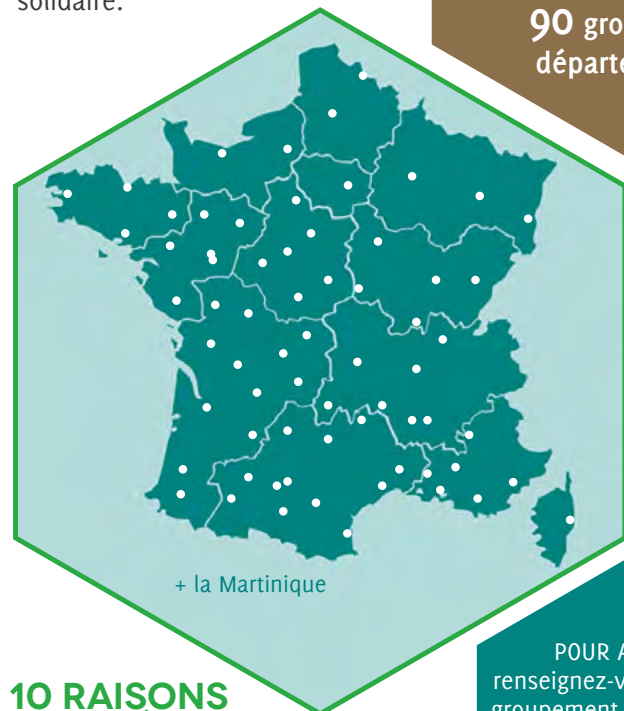
Le réseau FNAB défend une alternative agricole et alimentaire respectueuse des femmes, des hommes et de l'environnement. Plus qu'un label, l'agriculture biologique est pour la FNAB le projet d'une société harmonieuse, humaniste et solidaire.

Plus de **9000** fermes adhérentes

Près de **400** salarié-es

13 groupements régionaux

90 groupements départementaux



+ la Martinique



10 RAISONS D'ADHÉRER

- Etre conseillé-e techniquement
- Etre accompagné-e dans votre projet d'installation ou de conversion
- Développer vos circuits de vente
- Etre représenté-e dans les instances régionales, nationales et européennes
- Bénéficier des outils développés par le réseau (Agribiolien, Optibio, Bon plan bio, Panier Local, etc)
- Valoriser votre ferme
- Rester informé-es
- Echanger entre agriculteur-rices
- Rejoindre le mouvement bio et défendre ses valeurs
- Contribuer à l'agriculture de demain

POUR ADHÉRER, renseignez-vous auprès du groupement départemental le plus proche de vous !

www.produire-bio.fr/contact_region



• FNAB •
Fédération Nationale
d'Agriculture **BIOLOGIQUE**



RETROUVEZ
TOUTES NOS ACTIONS
www.fnab.org
www.produire-bio.fr
www.territoiresbio.fr
Twitter & Facebook

Conception graphique et mise en page : berenice.dortéans@gmail.com
Credits photos : FNAB, Antoine Couturier, Bio de PACA, CAB 34, FNAB Nouvelle-Aquitaine, CAB Pays de la Loire



• FNAB •
Fédération Nationale
d'Agriculture **BIOLOGIQUE**



*Un réseau, des valeurs,
des hommes & des femmes*

LE RÉSEAU FNAB

La Fédération Nationale d'Agriculture Biologique est le seul réseau professionnel agricole spécialisé en agriculture biologique. Créé en 1978, il est constitué d'une fédération nationale, de groupements régionaux et départementaux répartis sur tout le territoire national. La FNAB a pour objet l'organisation, la représentation et la défense au plan national et international de la profession d'agrobiologiste.

LA FNAB EN ACTIONS !

L'année 2019 a été marquée par des combats de fonds, mais aussi d'autres médiatiques portés par des producteur-riche-s des administrateur-riche-s, des secrétaires nationaux et une équipe de salarié.e.s mobilisé.e-s. Voici un état des lieux des actions portées par la FNAB tout au long de l'année passée.

DÉFENSE DES AIDES AUX PRODUCTEUR·RICES BIO

LA FNAB ATTAQUE L'ETAT EN JUSTICE

Trois agriculteurs soutenus par la FNAB attaquent l'Etat en justice pour demander le paiement de leurs aides bio non versées, ainsi qu'une réparation pour le préjudice subi à cause de ces retards. La majeure partie des retards a été rattrapée au cours de l'année 2019.

CONTRATS COURTS

La FNAB a fait un travail de pression, appuyé par un travail juridique sur l'illégalité du refus de paiement.

DÉFENSE DES AIDES A LA BIO DANS LA FUTURE PAC

La FNAB est déjà mobilisée pour que les bonnes pratiques agricoles des producteur-riche-s bio soient reconnues et récompensées via un PSE bio (paiement pour service environnemental) dans le premier pilier. L'implication de la FNAB dans ces négociations va se poursuivre en 2020, tant au niveau européen que français.



MOBILISATION POUR UNE BIO PLUS EXIGEANTE

INTERDICTION DES EFFLUENTS INDUSTRIELS

Une règle a été actée au CNAB de juillet 2019, interdisant le recours à des engrais issus de gros élevages élevant les animaux en cages, sur grille ou caillebotis à l'horizon 2021.

LA FNAB LANCE LA CAMPAGNE "PAS DE TOMATES BIO EN HIVER"

et obtient que le label bio soit interdit aux légumes d'étés issus de serres chauffées entre les mois de décembre et de mai et impose le recours aux énergies renouvelable pour l'utilisation de chauffage.



BIEN-ÊTRE ANIMAL

- > la FNAB, aux côtés de l'ITAB travaille sur un projet sur 3 ans pour étudier les alternatives à la castration des porcelets telle qu'elle est pratiquée actuellement dans les élevages,
- > pas d'abattage sans étourdissement : la FNAB s'est positionnée publiquement en soutien à l'OABA pour un étourdissement obligatoire des animaux d'élevage en bio,
- > la FNAB a obtenu l'interdiction des pouloducs.



SOUTENIR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES SPÉCIFICITÉS DES MODES DE PRODUCTION BIO

RÉVISION DU RÈGLEMENT BIO

La FNAB se mobilise pour que le futur cahier des charges prenne en compte les pratiques des producteurs bio. La possibilité d'élever des volailles en bâtiments mobiles, initialement vouée à disparaître, a été conservée.

USAGE DES PLANTES EN SANTÉ ANIMALE

la FNAB a porté dans les médias le lancement du 'Manifeste des 1052 éleveurs hors la loi' en partenariat avec le collectif « Plantes en élevage ».

STATUT DE PAYSANS HERBORISTE

Grâce à un travail de fonds, la FNAB a obtenu la reconnaissance des statuts de paysans herboriste et transformateur de ses grains.

RÉDUCTION DE L'UTILISATION DU CUIVRE

La FNAB a participé à la rédaction d'une feuille de route pour réduire l'utilisation du cuivre.

BIOSÉCURITÉ PORCINE

la FNAB a demandé des aides financières et techniques pour permettre aux paysans de mettre en place les mesures sanitaires nécessaires face à la propagation de l'épidémie de peste porcine africaine en Europe.

